

TESTO UFFICIALE
TEXTE OFFICIEL

PARTE PRIMA

LEGGI E REGOLAMENTI

PREMIÈRE PARTIE

LOIS ET RÈGLEMENTS

Publication de la version française des annexes à la «Loi régionale n° 25 du 7 novembre 2022, portant troisième mesure de rectification du budget prévisionnel 2022/2024 de la Région et modification de lois régionales», sans préjudice de l'entrée en vigueur et de tout autre effet découlant de la publication de la loi en question au B.O. n° 59 – Édition extraordinaire - du 10 novembre 2022.

Annexe a)

ARTICLE	INTITULÉ DE L'ARTICLE	PROGRAMME/TIPOLOGIE	TITRE	RECTIFICATIONS PARTIE RECETTES		RECTIFICATIONS PARTIE DÉPENSES	
				2022 comptabilité de caisse	2022 comptabilité d'exercice	2022 comptabilité de caisse	2022 comptabilité d'exercice
1	(Recouvrement de crédits relevant de FINAOSTA SpA)	TYPOLOGIE 30.500 - RECOUVREMENTS ET AUTRES RECETTES ORDINAIRES	3	5 100 000	5 100 000		
Total				5 100 000	5 100 000		
2	(Rectification de la partie Recettes)	TYPOLOGIE 10.103 - IMPÔTS DÉVOLUS ET LIQUIDÉS AUX AUTONOMIES SPÉCIALES	1	4 800 000	4 800 000		
Total				4 800 000	4 800 000		
3	(Nouveau financement des aides extraordinaires aux familles en vue de la limitation des effets de la hausse des coûts de l'énergie)	PROGRAMME 12.005 - MESURES EN FAVEUR DES FAMILLES	1			2 000 000	2 000 000
Total						2 000 000	2 000 000
4	(Nouveau financement des aides extraordinaires en vue du soutien des investissements)	PROGRAMME 14.002 - COMMERCE - RÉSEAUX DE DISTRIBUTION - PROTECTION DES CONSOMMATEURS	2			359 000	359 000
		PROGRAMME 16.001 - DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR AGRICOLE ET DU SYSTÈME AGRO-ALIMENTAIRE	2			50 000	50 000
		PROGRAMME 7.001 - DÉVELOPPEMENT ET VALORISATION DU TOURISME	2			675 000	675 000
		PROGRAMME 14.001 - INDUSTRIE, PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES ET ARTISANAT	2			1 475 000	1 475 000
Total						2 559 000	2 559 000
5	(Aides extraordinaires pour faire face à l'urgence dans le secteur de l'élevage)	PROGRAMME 1.008 - STATISTIQUE ET SYSTÈMES D'INFORMATION	2			31 000	31 000
		PROGRAMME 16.001 - DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR AGRICOLE ET DU SYSTÈME AGRO-ALIMENTAIRE	1			3 000 000	3 000 000
Total						3 031 000	3 031 000
7	(Autorisation de dépenses pour l'attribution à des sociétés in house des services d'assistance et de soutien à la réalisation des actions du PNRR et du PNC du ressort de la Région et des collectivités locales)	PROGRAMME 1.011 - AUTRES SERVICES GÉNÉRAUX	1			610 000	610 000
Total						610 000	610 000
8	(Aides en intérêts relatives aux résidences principales)	PROGRAMME 8.002 - LOGEMENTS PUBLICS ET LOCAUX ET PLANS DE CONSTRUCTION ÉCONOMIQUE ET POPULAIRE	1			600 000	600 000
Total						600 000	600 000
12	(Rectifications de compensation)	TYPOLOGIE 10.101 - IMPÔTS, TAXES ET RECETTES SIMILAIRES	1	- 3 182 000	- 3 182 000		
		TYPOLOGIE 20.101 - VIREMENTS ORDINAIRES DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES	2	3 182 000	3 182 000		
Total							
14	(Rectifications de l'état prévisionnel des dépenses)	PROGRAMME 20.003 - AUTRES FONDS	1			1 100 000	1 100 000
Total						1 100 000	1 100 000
Total global				9 900 000	9 900 000	9 900 000	9 900 000

Annexe b)

ARTICLE	INTITULÉ DE L'ARTICLE	PROGRAMME/TIPOLOGIE	TITRE	2022			
				COMPTABILITÉ DE CAISSE		COMPTABILITÉ D'EXERCICE	
				augmentations	diminutions	augmentations	diminutions
3	(Nouveau financement des aides extraordinaires aux familles en vue de la limitation des effets de la hausse des coûts de l'énergie)	PROGRAMME 12.001 - MESURES EN FAVEUR DE L'ENFANCE, DES MINEURS ET DES CRÈCHES	1	-	- 150 000	-	- 150 000
		PROGRAMME 12.002 - MESURES EN FAVEUR DES PERSONNES HANDICAPÉES	1	-	- 850 000	-	- 850 000
		PROGRAMME 12.003 - MESURES EN FAVEUR DES PERSONNES ÂGÉES	1	-	- 865 000	-	- 865 000
		PROGRAMME 12.004 - MESURES EN FAVEUR DES PERSONNES À RISQUE D'EXCLUSION SOCIALE	1	-	- 135 000	-	- 135 000
		PROGRAMME 12.005 - MESURES EN FAVEUR DES FAMILLES	1	2 000 000	-	2 000 000	-
Total				2 000 000	- 2 000 000	2 000 000	- 2 000 000
4	(Nouveau financement des aides extraordinaires en vue du soutien des investissements)	PROGRAMME 14.001 - INDUSTRIE, PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES ET ARTISANAT	2	-	- 551 725,64	-	- 841 000
		PROGRAMME 14.002 - COMMERCE – RÉSEAUX DE DISTRIBUTION – PROTECTION DES CONSOMMATEURS	2	551 725,64	-	841 000	-
		PROGRAMME 7.001 - DÉVELOPPEMENT ET VALORISATION DU TOURISME	2	439 490,75	- 439 490,75	600 000	- 600 000
Total				991 216,39	- 991 216,39	1 441 000	- 1 441 000
6	(Aides extraordinaires au titre de la désalpe anticipée des cheptels)	PROGRAMME 16.001 - DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR AGRICOLE ET DU SYSTÈME AGRO-ALIMENTAIRE	1	200 000	- 200 000	200 000	- 200 000
Total				200 000	- 200 000	200 000	- 200 000
Total global				3 191 216,39	- 3 191 216,39	3 641 000	- 3 641 000

**RECTIFICATIONS DU BUDGET PRÉVISIONNEL
RECETTES**

TITRE TYPOLOGIE	DÉNOMINATION	RECTIFICATIONS COMPTABILITÉ DE CAISSE ANNÉE 2022	RECTIFICATIONS COMPTABILITÉ D'EXERCICE ANNÉE 2022	RECTIFICATIONS COMPTABILITÉ D'EXERCICE ANNÉE 2023	RECTIFICATIONS COMPTABILITÉ D'EXERCICE ANNÉE 2024
TITRE 1 : <i>Recettes ordinaires de nature fiscale ou issues de cotisations ou de dispositifs de péréquation</i>					
10101	TYPOLOGIE 101 : Impôts, taxes et recettes similaires	-3 182 000	-3 182 000	+0	+0
10103	TYPOLOGIE 103 : Impôts dévolus et liquidés aux Autonomies spéciales	+4 800 000	+4 800 000	+0	+0
10000 TOTAL TITRE 1	Recettes ordinaires de nature fiscale ou issues de cotisations ou de dispositifs de péréquation	+1 618 000	+1 618 000	+0	+0
TITRE 2 : <i>Virements ordinaires</i>					
20101	TYPOLOGIE 101 : Virements ordinaires des Administrations publiques	+3 182 000	+3 182 000	+0	+0
20000 TOTAL TITRE 2	Virements ordinaires	+3 182 000	+3 182 000	+0	+0
TITRE 3 : <i>Recettes non fiscales</i>					
30500	TYPOLOGIE 500 : Recouvrements et autres recettes ordinaires	+5 100 000	+5 100 000	+0	+0
30000 TOTAL TITRE 3	Recettes non fiscales	+5 100 000	+5 100 000	+0	+0
TOTAL RECTIFICATIONS TITRES		+9 900 000	+9 900 000	+0	+0
TOTAL GÉNÉRAL RECTIFICATION DES RECETTES		+9 900 000	+9 900 000	+0	+0

RECTIFICATIONS DU BUDGET PRÉVISIONNEL
DÉPENSES

MISSION, PROGRAMME, TITRE	DÉNOMINATION	RECTIFICATIONS COMPTABILITÉ DE CAISSE ANNÉE 2022	RECTIFICATIONS COMPTABILITÉ D'EXERCICE ANNÉE 2022	RECTIFICATIONS COMPTABILITÉ D'EXERCICE ANNÉE 2023	RECTIFICATIONS COMPTABILITÉ D'EXERCICE ANNÉE 2024
<i>MISSION 01</i>	<i>MISSION 1 - SERVICES INSTITUTIONNELS, GÉNÉRAUX ET DE GESTION</i>				
0108 PROGRAMME 08	PROGRAMME 1.008 - STATISTIQUE ET SYSTÈMES D'INFORMATION				
TITRE 2	Dépenses en capital	+31 000	+31 000	+0	+0
TOTAL PROGRAMME 08	PROGRAMME 1.008 - STATISTIQUE ET SYSTÈMES D'INFORMATION	+31 000	+31 000	+0	+0
0111 PROGRAMME 11	PROGRAMME 1.011 - AUTRES SERVICES GÉNÉRAUX				
TITRE 1	Dépenses ordinaires	+610 000	+610 000	+0	+0
TOTAL PROGRAMME 11	PROGRAMME 1.011 - AUTRES SERVICES GÉNÉRAUX	+610 000	+610 000	+0	+0
TOTAL MISSION 01	MISSION 1 - SERVICES INSTITUTIONNELS, GÉNÉRAUX ET DE GESTION	+641 000	+641 000	+0	+0
<i>MISSION 07</i>	<i>MISSION 7 - TOURISME</i>				
0701 PROGRAMME 01	PROGRAMME 7.001 - DÉVELOPPEMENT ET VALORISATION DU TOURISME				
TITRE 2	Dépenses en capital	+675 000	+675 000	+0	+0
TOTAL PROGRAMME 01	PROGRAMME 7.001 - DÉVELOPPEMENT ET VALORISATION DU TOURISME	+675 000	+675 000	+0	+0
TOTAL MISSION 07	MISSION 7 - TOURISME	+675 000	+675 000	+0	+0
<i>MISSION 08</i>	<i>MISSION 8 - AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE</i>				
0802 PROGRAMME 02	PROGRAMME 8.002 - LOGEMENTS PUBLICS ET LOCAUX ET PLANS DE CONSTRUCTION ÉCONOMIQUE ET POPULAIRE				
TITRE 1	Dépenses ordinaires	+600 000	+600 000	+0	+0
TOTAL PROGRAMME 02	PROGRAMME 8.002 - LOGEMENTS PUBLICS ET LOCAUX ET PLANS DE CONSTRUCTION ÉCONOMIQUE ET POPULAIRE	+600 000	+600 000	+0	+0
TOTAL MISSION 08	MISSION 8 - AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE	+600 000	+600 000	+0	+0
<i>MISSION 12</i>	<i>MISSION 12 - DROITS SOCIAUX, POLITIQUES SOCIALES ET FAMILLE</i>				
1201 PROGRAMME 01	PROGRAMME 12.001 - MESURES EN FAVEUR DE L'ENFANCE, DES MINEURS ET DES CRÈCHES				
TITRE 1	Dépenses ordinaires	-150 000	-150 000	+0	+0
TOTAL PROGRAMME 01	PROGRAMME 12.001 - MESURES EN FAVEUR DE L'ENFANCE, DES MINEURS ET DES CRÈCHES	-150 000	-150 000	+0	+0

MISSION, PROGRAMME, TITRE	DÉNOMINATION	RECTIFICATIONS COMPTABILITÉ DE CAISSE ANNÉE 2022	RECTIFICATIONS COMPTABILITÉ D'EXERCICE ANNÉE 2022	RECTIFICATIONS COMPTABILITÉ D'EXERCICE ANNÉE 2023	RECTIFICATIONS COMPTABILITÉ D'EXERCICE ANNÉE 2024
1202 PROGRAMME 02	PROGRAMME 12.002 - MESURES EN FAVEUR DES PERSONNES HANDICAPÉES				
TITRE 1	Dépenses ordinaires	-850 000	-850 000	+0	+0
TOTAL PROGRAMME 02	PROGRAMME 12.002 - MESURES EN FAVEUR DES PERSONNES HANDICAPÉES	-850 000	-850 000	+0	+0
1203 PROGRAMME 03	PROGRAMME 12.003 - MESURES EN FAVEUR DES PERSONNES ÂGÉES				
TITRE 1	Dépenses ordinaires	-865 000	-865 000	+0	+0
TOTAL PROGRAMME 03	PROGRAMME 12.003 - MESURES EN FAVEUR DES PERSONNES ÂGÉES	-865 000	-865 000	+0	+0
1204 PROGRAMME 04	PROGRAMME 12.004 - MESURES EN FAVEUR DES PERSONNES À RISQUE D'EXCLUSION SOCIALE				
TITRE 1	Dépenses ordinaires	-135 000	-135 000	+0	+0
TOTAL PROGRAMME 04	PROGRAMME 12.004 - MESURES EN FAVEUR DES PERSONNES À RISQUE D'EXCLUSION SOCIALE	-135 000	-135 000	+0	+0
1205 PROGRAMME 05	PROGRAMME 12.005 - MESURES EN FAVEUR DES FAMILLES				
TITRE 1	Dépenses ordinaires	+4 000 000	+4 000 000	+0	+0
TOTAL PROGRAMME 05	PROGRAMME 12.005 - MESURES EN FAVEUR DES FAMILLES	+4 000 000	+4 000 000	+0	+0
TOTAL MISSION 12	MISSION 12 - DROITS SOCIAUX, POLITIQUES SOCIALES ET FAMILLE	+2 000 000	+2 000 000	+0	+0
MISSION 14	MISSION 14 - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET COMPÉTITIVITÉ				
1401 PROGRAMME 01	PROGRAMME 14.001 - INDUSTRIE, PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES ET ARTISANAT				
TITRE 2	Dépenses en capital	+923 274,36	+634 000	+0	+0
TOTAL PROGRAMME 01	PROGRAMME 14.001 - INDUSTRIE, PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES ET ARTISANAT	+923 274,36	+634 000	+0	+0
1402 PROGRAMME 02	PROGRAMME 14.002 - COMMERCE - RÉSEAUX DE DISTRIBUTION - PROTECTION DES CONSOMMATEURS				
TITRE 2	Dépenses en capital	+910 725,64	+1 200 000	+0	+0
TOTAL PROGRAMME 02	PROGRAMME 14.002 - COMMERCE - RÉSEAUX DE DISTRIBUTION - PROTECTION DES CONSOMMATEURS	+910 725,64	+1 200 000	+0	+0
TOTAL MISSION 14	MISSION 14 - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET COMPÉTITIVITÉ	+1 834 000	+1 834 000	+0	+0
MISSION 16	MISSION 16 - AGRICULTURE, POLITIQUES AGRO-ALIMENTAIRES ET PÊCHE				
1601 PROGRAMME 01	PROGRAMME 16.001 - DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR AGRICOLE ET DU SYSTÈME AGRO-ALIMENTAIRE				
TITRE 1	Dépenses ordinaires	+3 000 000	+3 000 000	+0	+0
TITRE 2	Dépenses en capital	+50 000	+50 000	+0	+0
TOTAL PROGRAMME 01	PROGRAMME 16.001 - DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR AGRICOLE ET DU SYSTÈME AGRO-ALIMENTAIRE	+3 050 000	+3 050 000	+0	+0
TOTAL MISSION 16	MISSION 16 - AGRICULTURE, POLITIQUES AGRO-ALIMENTAIRES ET PÊCHE	+3 050 000	+3 050 000	+0	+0
MISSION 20	MISSION 20 - FONDS ET PROVISIONS				

MISSION, PROGRAMME, TITRE	DÉNOMINATION	RECTIFICATIONS COMPTABILITÉ DE CAISSE ANNÉE 2022	RECTIFICATIONS COMPTABILITÉ D'EXERCICE ANNÉE 2022	RECTIFICATIONS COMPTABILITÉ D'EXERCICE ANNÉE 2023	RECTIFICATIONS COMPTABILITÉ D'EXERCICE ANNÉE 2024
2003 PROGRAMME 03	PROGRAMME 20.003 – AUTRES FONDS				
TITRE 1	Dépenses ordinaires	+1 100 000	+1 100 000	+0	+0
TOTAL PROGRAMME 03	PROGRAMME 20.003 – AUTRES FONDS	+1 100 000	+1 100 000	+0	+0
TOTAL MISSION 20	MISSION 20 - FONDS ET PROVISIONS	+1 100 000	+1 100 000	+0	+0
TOTAL RECTIFICATIONS MISSIONS		+9 900 000	+9 900 000	+0	+0
TOTAL GÉNÉRAL RECTIFICATIONS DES DÉPENSES		+9 900 000	+9 900 000	+0	+0

**RÉCAPITULATIF DES RECTIFICATIONS BUDGÉTAIRES PORTANT DES DONNÉES
QUI REVÊTENT UN INTÉRÊT POUR LE TRÉSORIER**

RECETTES

TITRE, TYPOLOGIE	DÉNOMINATION		PRÉVISIONS ACTUALISÉES À LA DATE DE LA RECTIFICATION PRÉCÉDENTE (*)	RECTIFICATIONS		PRÉVISIONS ACTUALISÉES À LA DATE DE LA DÉLIBÉRATION DE RÉFÉRENCE EXERCICE 2022 (*)
				AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	
	FONDS PLURIANNUEL À AFFECTATION OBLIGATOIRE POUR LES DÉPENSES ORDINAIRES		33 722 556,90			33 722 556,90
	FONDS PLURIANNUEL À AFFECTATION OBLIGATOIRE POUR LES DÉPENSES EN CAPITAL		285 838 297,75			285 838 297,75
	FONDS PLURIANNUEL À AFFECTATION OBLIGATOIRE POUR L'AUGMENTATION DES PRODUITS DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES		9 847 924,85			9 847 924,85
	UTILISATION DE L'EXCÉDENT		220 326 302,76			220 326 302,76
	- Utilisation par anticipation de l'excédent		0			0
	- Utilisation du Fonds pour les avances de liquidités		0			0
	FONDS DE CAISSE		597 533 839,17			597 533 839,17
TITRE 1 : Recettes ordinaires de nature fiscale ou issues de cotisations ou de dispositifs de péréquation						
10101	TYPOLOGIE 101 : Impôts, taxes et recettes similaires	restes présumés	32 238 894,09			32 238 894,09
		prévision – comptabilité d'exercice	129 346 600		-3 182 000	126 164 600
		prévision – comptabilité de caisse	125 746 600		-3 182 000	122 564 600
10103	TYPOLOGIE 103 : Impôts dévolus et liquidés aux Autonomies spéciales	restes présumés	96 701 142,88			96 701 142,88
		prévision – comptabilité d'exercice	1 027 595 544,89	+4 800 000		1 032 395 544,89
		prévision – comptabilité de caisse	1 017 453 340,79	+4 800 000		1 022 253 340,79
10000 TOTAL TITRE 1	Recettes ordinaires de nature fiscale ou issues de cotisations ou de dispositifs de péréquation	restes présumés	128 940 036,97			128 940 036,97
		prévision – comptabilité d'exercice	1 156 942 144,89	+4 800 000	-3 182 000	1 158 560 144,89
		prévision – comptabilité de caisse	1 143 199 940,79	+4 800 000	-3 182 000	1 144 817 940,79
TITRE 2 : Virements ordinaires						
20101	TYPOLOGIE 101 : Virements ordinaires des Administrations publiques	restes présumés	18 017 658,66			18 017 658,66
		prévision – comptabilité d'exercice	70 195 005,30	+3 182 000		73 377 005,30
		prévision – comptabilité de caisse	75 060 811,16	+3 182 000		78 242 811,16
20000 TOTAL TITRE 2	Virements ordinaires	restes présumés	23 892 540,70			23 892 540,70
		prévision – comptabilité d'exercice	85 864 351,70	+3 182 000		89 046 351,70
		prévision – comptabilité de caisse	93 757 959,36	+3 182 000		96 939 959,36
TITRE 3 : Recettes non fiscales						

TITRE, TYPOLOGIE	DÉNOMINATION		PRÉVISIONS ACTUALISÉES À LA DATE DE LA RECTIFICATION PRÉCÉDENTE 0 n° 0 du 0 (*)	RECTIFICATIONS		PRÉVISIONS ACTUALISÉES À LA DATE DE LA DÉLIBÉRATION DE RÉFÉRENCE EXERCICE 2022 (*)
				AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	
30500	TYPOLOGIE 500 : Recouvrements et autres recettes ordinaires	restes présumés	5 836 267,40			5 836 267,40
		prévision – comptabilité d'exercice	76 195 192,88	+5 100 000		81 295 192,88
		prévision – comptabilité de caisse	75 771 093,03	+5 100 000		80 871 093,03
30000 3	TOTAL TITRE Recettes non fiscales	restes présumés	11 697 446,21			11 697 446,21
		prévision – comptabilité d'exercice	122 808 881,09	+5 100 000		127 908 881,09
		prévision – comptabilité de caisse	118 044 958	+5 100 000		123 144 958
TOTAL RECTIFICATIONS RECETTES		restes présumés	212 266 711,49			212 266 711,49
		prévision – comptabilité d'exercice	1 626 693 541,26	+13 082 000	-3 182 000	1 636 593 541,26
		prévision – comptabilité de caisse	1 634 590 406,73	+13 082 000	-3 182 000	1 644 490 406,73
TOTAL GÉNÉRAL RECETTES		restes présumés	212 266 711,49			212 266 711,49
		prévision – comptabilité d'exercice	2 176 428 623,52	+13 082 000	-3 182 000	2 186 328 623,52
		prévision – comptabilité de caisse	2 232 124 245,90	+13 082 000	-3 182 000	2 242 024 245,90

(*) Le renseignement de la colonne peut être reporté, après l'approbation de la délibération de rectification du budget, par les soins du responsable financier

**RÉCAPITULATIF DES RECTIFICATIONS BUDGÉTAIRES PORTANT DES DONNÉES
QUI REVÊTENT UN INTÉRÊT POUR LE TRÉSORIER**

DÉPENSES

MISSION, PROGRAMME, TITRE	DÉNOMINATION		PRÉVISIONS ACTUALISÉES À LA DATE DE LA RECTIFICATION PRÉCÉDENTE (*)	RECTIFICATIONS		PRÉVISIONS ACTUALISÉES À LA DATE DE LA DÉLIBÉRATION DE RÉFÉRENCE EXERCICE 2022 (*)
				AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	
DÉFICIT			0			0
DÉFICIT DÉCOULANT DE DETTES AUTORISÉES MAIS NON CONTRACTÉES			0			0
<hr/>						
<i>MISSION 01</i>	<i>MISSION 1 - SERVICES INSTITUTIONNELS, GÉNÉRAUX ET DE GESTION</i>					
<hr/>						
0108 PROGRAMME	PROGRAMME 1.008 - STATISTIQUE ET SYSTÈMES D'INFORMATION					
TITRE 2	Dépenses en capital	restes présumés	1 018 145,92			1 018 145,92
		prévision – comptabilité d'exercice	5 641 998,01	+31 000		5 672 998,01
		prévision – comptabilité de caisse	5 881 607,85	+31 000		5 912 607,85
TOTAL PROGRAMME	PROGRAMME 1.008 - STATISTIQUE ET SYSTÈMES D'INFORMATION		restes présumés	3 496 925,13		3 496 925,13
			prévision – comptabilité d'exercice	18 920 420,02	+31 000	18 960 420,02
			prévision – comptabilité de caisse	20 869 467,86	+31 000	20 900 467,86
<hr/>						
0111 PROGRAMME	PROGRAMME 1.011 – AUTRES SERVICES GÉNÉRAUX					
TITRE 1	Dépenses ordinaires	restes présumés	1 020 562,16			1 020 562,16
		prévision – comptabilité d'exercice	11 624 117,68	+610 000		12 234 117,68
		prévision – comptabilité de caisse	11 069 927,69	+610 000		11 679 927,69
TOTAL PROGRAMME	PROGRAMME 1.011 – AUTRES SERVICES GÉNÉRAUX		restes présumés	1 020 562,16		1 020 562,16
			prévision – comptabilité d'exercice	11 630 117,68	+610 000	12 240 117,68
			prévision – comptabilité de caisse	11 075 927,69	+610 000	11 685 927,69
<hr/>						
TOTAL MISSION 01	MISSION 1 - SERVICES INSTITUTIONNELS, GÉNÉRAUX ET DE GESTION		restes présumés	15 208 157,94		15 208 157,94
			prévision – comptabilité d'exercice	146 950 516,89	+641 000	147 591 516,89
			prévision – comptabilité de caisse	141 547 078,62	+641 000	142 188 078,62
<hr/>						
<i>MISSION 07</i>	<i>MISSION 7 - TOURISME</i>					
<hr/>						
0701 PROGRAMME	PROGRAMME 7.001 - DÉVELOPPEMENT ET VALORISATION DU TOURISME					
TITRE 2	Dépenses en capital	restes présumés	830 982,44			830 982,44
		prévision – comptabilité d'exercice	6 514 283,34	+1 275 000	-600 000	7 189 283,34
		prévision – comptabilité de caisse	4 114 724,09	+1 114 490,75	-439 490,75	4 789 724,09
TOTAL PROGRAMME	PROGRAMME 7.001 - DÉVELOPPEMENT ET VALORISATION DU TOURISME		restes présumés	5 387 068,83		5 387 068,83
			prévision – comptabilité d'exercice	40 203 260,16	+1 275 000	40 878 260,16
			prévision – comptabilité de caisse	39 686 239,94	+1 114 490,75	40 361 239,94

MISSION, PROGRAMME, TITRE	DÉNOMINATION		PRÉVISIONS ACTUALISÉES À LA DATE DE LA RECTIFICATION PRÉCÉDENTE 0 n° 0 du 0 (*)	RECTIFICATIONS		PRÉVISIONS ACTUALISÉES À LA DATE DE LA DÉLIBÉRATION DE RÉFÉRENCE EXERCICE 2022 (*)
				AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	
TOTAL MISSION 07	MISSION 7 - TOURISME	restes présumés	5 387 068,83			5 387 068,83
		prévision – comptabilité d'exercice	40 203 260,16	+1 275 000	-600 000	40 878 260,16
		prévision – comptabilité de caisse	39 686 239,94	+1 114 490,75	-439 490,75	40 361 239,94
<i>MISSION 08</i>	<i>MISSION 8 - AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET CONSTRUCTION RÉSIDENITIELLE</i>					
0802 PROGRAMME	PROGRAMME 8.002 - LOGEMENTS PUBLICS ET LOCAUX ET PLANS DE CONSTRUCTION ÉCONOMIQUE ET POPULAIRE					
TITRE 1	Dépenses ordinaires	restes présumés	100 153,63			100 153,63
		prévision – comptabilité d'exercice	3 017 355,68	+600 000		3 617 355,68
		prévision – comptabilité de caisse	3 077 666,08	+600 000		3 677 666,08
TOTAL PROGRAMME	PROGRAMME 8.002 - LOGEMENTS PUBLICS ET LOCAUX ET PLANS DE CONSTRUCTION ÉCONOMIQUE ET POPULAIRE	restes présumés	715 440,98			715 440,98
		prévision – comptabilité d'exercice	7 362 850,11	+600 000		7 962 850,11
		prévision – comptabilité de caisse	6 687 457,09	+600 000		7 287 457,09
TOTAL MISSION 08	MISSION 8 - AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET CONSTRUCTION RÉSIDENITIELLE	restes présumés	834 129,67			834 129,67
		prévision – comptabilité d'exercice	10 013 583,26	+600 000		10 613 583,26
		prévision – comptabilité de caisse	9 294 350,77	+600 000		9 894 350,77
<i>MISSION 12</i>	<i>MISSION 12 - DROITS SOCIAUX, POLITIQUES SOCIALES ET FAMILLE</i>					
1201 PROGRAMME	PROGRAMME 12.001 - MESURES EN FAVEUR DE L'ENFANCE, DES MINEURS ET DES CRÈCHES					
TITRE 1	Dépenses ordinaires	restes présumés	1 187 836,30			1 187 836,30
		prévision – comptabilité d'exercice	15 398 847		-150 000	15 248 847
		prévision – comptabilité de caisse	14 396 805,10		-150 000	14 246 805,10
TOTAL PROGRAMME	PROGRAMME 12.001 - MESURES EN FAVEUR DE L'ENFANCE, DES MINEURS ET DES CRÈCHES	restes présumés	1 204 318,89			1 204 318,89
		prévision – comptabilité d'exercice	15 398 847		-150 000	15 248 847
		prévision – comptabilité de caisse	14 413 287,69		-150 000	14 263 287,69
1202 PROGRAMME	PROGRAMME 12.002 - MESURES EN FAVEUR DES PERSONNES HANDICAPÉES					
TITRE 1	Dépenses ordinaires	restes présumés	2 070 443,58			2 070 443,58
		prévision – comptabilité d'exercice	43 238 247,82		-850 000	42 388 247,82
		prévision – comptabilité de caisse	43 363 721,55		-850 000	42 513 721,55
TOTAL PROGRAMME	PROGRAMME 12.002 - MESURES EN FAVEUR DES PERSONNES HANDICAPÉES	restes présumés	2 082 299,57			2 082 299,57
		prévision – comptabilité d'exercice	44 354 715,34		-850 000	43 504 715,34
		prévision – comptabilité de caisse	44 472 634,95		-850 000	43 622 634,95
1203 PROGRAMME	PROGRAMME 12.003 - MESURES EN FAVEUR DES PERSONNES ÂGÉES					
TITRE 1	Dépenses ordinaires	restes présumés	3 008 265,75			3 008 265,75
		prévision – comptabilité d'exercice	34 948 893,50		-865 000	34 083 893,50
		prévision – comptabilité de caisse	35 974 160,03		-865 000	35 109 160,03
TOTAL PROGRAMME	PROGRAMME 12.003 - MESURES EN FAVEUR DES PERSONNES ÂGÉES	restes présumés	3 615 474,02			3 615 474,02
		prévision – comptabilité d'exercice	40 336 660,05		-865 000	39 471 660,05
		prévision – comptabilité de caisse	40 755 107,84		-865 000	39 890 107,84

MISSION, PROGRAMME, TITRE	DÉNOMINATION		PRÉVISIONS ACTUALISÉES À LA DATE DE LA RECTIFICATION PRÉCÉDENTE 0 n° 0 du 0 (*)	RECTIFICATIONS		PRÉVISIONS ACTUALISÉES À LA DATE DE LA DÉLIBÉRATION DE RÉFÉRENCE EXERCICE 2022 (*)
				AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	
1204 PROGRAMME	PROGRAMME 12.004 - MESURES EN FAVEUR DES PERSONNES À RISQUE D'EXCLUSION SOCIALE					
TITRE 1	Dépenses ordinaires	restes présumés	807 891,80			807 891,80
		prévision – comptabilité d'exercice	6 297 284,10		-135 000	6 162 284,10
		prévision – comptabilité de caisse	5 061 444,32		-135 000	4 926 444,32
TOTAL PROGRAMME	PROGRAMME 12.004 - MESURES EN FAVEUR DES PERSONNES À RISQUE D'EXCLUSION SOCIALE	restes présumés	807 891,80			807 891,80
		prévision – comptabilité d'exercice	6 298 874,28		-135 000	6 163 874,28
		prévision – comptabilité de caisse	5 061 444,32		-135 000	4 926 444,32
1205 PROGRAMME	PROGRAMME 12.005 - MESURES EN FAVEUR DES FAMILLES					
TITRE 1	Dépenses ordinaires	restes présumés	489 521,44			489 521,44
		prévision – comptabilité d'exercice	8 778 564,69	+4 000 000		12 778 564,69
		prévision – comptabilité de caisse	9 037 070,79	+4 000 000		13 037 070,79
TOTAL PROGRAMME	PROGRAMME 12.005 - MESURES EN FAVEUR DES FAMILLES	restes présumés	489 521,44			489 521,44
		prévision – comptabilité d'exercice	8 779 028,89	+4 000 000		12 779 028,89
		prévision – comptabilité de caisse	9 037 070,79	+4 000 000		13 037 070,79
TOTAL MISSION 12	MISSION 12 - DROITS SOCIAUX, POLITIQUES SOCIALES ET FAMILLE	restes présumés	9 153 321,27			9 153 321,27
		prévision – comptabilité d'exercice	133 485 515,59	+4 000 000	-2 000 000	135 485 515,59
		prévision – comptabilité de caisse	128 442 177,29	+4 000 000	-2 000 000	130 442 177,29
MISSION 14	MISSION 14 - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET COMPÉTITIVITÉ					
1401 PROGRAMME	PROGRAMME 14.001 - INDUSTRIE, PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES ET ARTISANAT					
TITRE 2	Dépenses en capital	restes présumés	1 216 236,33			1 216 236,33
		prévision – comptabilité d'exercice	40 059 993,85	+1 475 000	-841 000	40 693 993,85
		prévision – comptabilité de caisse	31 579 100,61	+1 475 000	-551 725,64	32 502 374,97
TOTAL PROGRAMME	PROGRAMME 14.001 - INDUSTRIE, PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES ET ARTISANAT	restes présumés	2 211 633,10			2 211 633,10
		prévision – comptabilité d'exercice	47 956 751,96	+1 475 000	-841 000	48 590 751,96
		prévision – comptabilité de caisse	39 090 892,19	+1 475 000	-551 725,64	40 014 166,55
1402 PROGRAMME	PROGRAMME 14.002 - COMMERCE – RÉSEAUX DE DISTRIBUTION – PROTECTION DES CONSOMMATEURS					
TITRE 2	Dépenses en capital	restes présumés	38 377,47			38 377,47
		prévision – comptabilité d'exercice	4 103 253,59	+1 200 000		5 303 253,59
		prévision – comptabilité de caisse	2 922 311,06	+910 725,64		3 833 036,70
TOTAL PROGRAMME	PROGRAMME 14.002 - COMMERCE – RÉSEAUX DE DISTRIBUTION – PROTECTION DES CONSOMMATEURS	restes présumés	128 075,22			128 075,22
		prévision – comptabilité d'exercice	5 247 537,56	+1 200 000		6 447 537,56
		prévision – comptabilité de caisse	4 090 543,10	+910 725,64		5 001 268,74
TOTAL MISSION 14	MISSION 14 - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET COMPÉTITIVITÉ	restes présumés	4 288 052,77			4 288 052,77
		prévision – comptabilité d'exercice	68 026 276,18	+2 675 000	-841 000	69 860 276,18
		prévision – comptabilité de caisse	57 499 442,29	+2 385 725,64	-551 725,64	59 333 442,29
MISSION 16	MISSION 16 - AGRICULTURE, POLITIQUES AGRO-ALIMENTAIRES ET PÊCHE					

MISSION, PROGRAMME, TITRE	DÉNOMINATION		PRÉVISIONS ACTUALISÉES À LA DATE DE LA RECTIFICATION DE PRÉCÉDENTE 0 n° 0 du 0 (*)	RECTIFICATIONS		PRÉVISIONS ACTUALISÉES À LA DATE DE LA DÉLIBÉRATION DE RÉFÉRENCE EXERCICE 2022 (*)
				AUMENTATIONS	DIMINUTIONS	
1601 PROGRAMME	PROGRAMME 16.001 - DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR AGRICOLE ET DU SYSTÈME AGRO-ALIMENTAIRE					
TITRE 1	Dépenses ordinaires	restes présumés	3 663 484,98			3 663 484,98
		prévision – comptabilité d'exercice	18 729 683,75	+3 200 000	-200 000	21 729 683,75
		prévision – comptabilité de caisse	18 791 288,45	+3 200 000	-200 000	21 791 288,45
TITRE 2	Dépenses en capital	restes présumés	332 852,50			332 852,50
		prévision – comptabilité d'exercice	23 544 627,14	+50 000		23 594 627,14
		prévision – comptabilité de caisse	18 411 517,31	+50 000		18 461 517,31
TOTAL PROGRAMME	PROGRAMME 16.001 - DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR AGRICOLE ET DU SYSTÈME AGRO-ALIMENTAIRE	restes présumés	3 996 337,48			3 996 337,48
		prévision – comptabilité d'exercice	42 274 310,89	+3 250 000	-200 000	45 324 310,89
		prévision – comptabilité de caisse	37 202 805,76	+3 250 000	-200 000	40 252 805,76
TOTAL MISSION 16	MISSION 16 - AGRICULTURE, POLITIQUES AGRO-ALIMENTAIRES ET PÊCHE	restes présumés	4 046 538,59			4 046 538,59
		prévision – comptabilité d'exercice	43 150 477,27	+3 250 000	-200 000	46 200 477,27
		prévision – comptabilité de caisse	38 030 395,01	+3 250 000	-200 000	41 080 395,01
MISSION 20	MISSION 20 - FONDS ET PROVISIONS					
2003 PROGRAMME	PROGRAMME 20.003 – AUTRES FONDS					
TITRE 1	Dépenses ordinaires	restes présumés	0			0
		prévision – comptabilité d'exercice	137 449 432,74	+1 100 000		138 549 432,74
		prévision – comptabilité de caisse	102 426 180,27	+1 100 000		103 526 180,27
TOTAL PROGRAMME	PROGRAMME 20.003 – AUTRES FONDS	restes présumés	0			0
		prévision – comptabilité d'exercice	137 604 432,74	+1 100 000		138 704 432,74
		prévision – comptabilité de caisse	102 581 180,27	+1 100 000		103 681 180,27
TOTAL MISSION 20	MISSION 20 – FONDS ET PROVISIONS	restes présumés	0			0
		prévision – comptabilité d'exercice	178 181 090,25	+1 100 000		179 281 090,25
		prévision – comptabilité de caisse	432 715 104,99	+1 100 000		433 815 104,99
TOTAL RECTIFICATION DÉPENSES		restes présumés	141 718 534,38			141 718 534,38
		prévision – comptabilité d'exercice	2 176 428 623,52	+13 541 000	-3 641 000	2 186 328 623,52
		prévision – comptabilité de caisse	2 232 124 245,90	+13 091 216,39	-3 191 216,39	2 242 024 245,90
TOTAL GÉNÉRAL DÉPENSES		restes présumés	141 718 534,38			141 718 534,38
		prévision – comptabilité d'exercice	2 176 428 623,52	+13 541 000	-3 641 000	2 186 328 623,52
		prévision – comptabilité de caisse	2 232 124 245,90	+13 091 216,39	-3 191 216,39	2 242 024 245,90

(*) Le renseignement de la colonne peut être reporté, après l'approbation de la délibération de rectification du budget, par les soins du responsable financier

RÉCAPITULATIF GÉNÉRAL
2022 - 2023 - 2024

RECETTES	COMPTABILITÉ DE CAISSE ANNÉE 2022	COMPTABILITÉ D'EXERCICE ANNÉE 2022	COMPTABILITÉ D'EXERCICE ANNÉE 2023	COMPTABILITÉ D'EXERCICE ANNÉE 2024	DÉPENSES	COMPTABILITÉ DE CAISSE ANNÉE 2022	COMPTABILITÉ D'EXERCICE ANNÉE 2022	COMPTABILITÉ D'EXERCICE ANNÉE 2023	COMPTABILITÉ D'EXERCICE ANNÉE 2024
FONDS DE CAISSE AU 1 ^{er} JANVIER 2022	0			0	DÉFICIT		0	0	0
UTILISATION DE L'EXCÉDENT		0	0	0	DÉFICIT DÉCOULANT DE DETTES AUTORISÉES MAIS NON CONTRACTÉES		0	0	0
- Utilisation du Fonds pour les avances de liquidités		0	0	0					
FONDS PLURIANNUEL À AFFECTATION OBLIGATOIRE		0	0	0					
<i>TITRE 1 - Recettes ordinaires de nature fiscale ou issues de cotisations ou de dispositifs de péréquation</i>	1 618 000	1 618 000	0	0	<i>TITRE 1 - Dépenses ordinaires</i>	7 310 000	7 310 000	0	0
					- Fonds pluriannuel à affectation obligatoire		0	0	0
<i>TITRE 2 - Virements ordinaires</i>	3 182 000	3 182 000	0	0					
<i>TITRE 3 - Recettes non fiscales</i>	5 100 000	5 100 000	0	0	<i>TITRE 2 - Dépenses en capital</i>	2 590 000	2 590 000	0	0
					- Fonds pluriannuel à affectation obligatoire		0	0	0
TOTAL RECETTES FINALES	9 900 000	9 900 000	0	0	TOTAL DÉPENSES FINALES	9 900 000	9 900 000	0	0
<i>total titres</i>	<i>9 900 000</i>	<i>9 900 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>total titres</i>	<i>9 900 000</i>	<i>9 900 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>TOTAL RECTIFICATIONS RECETTES</i>	<i>9 900 000</i>	<i>9 900 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>TOTAL RECTIFICATIONS DÉPENSES</i>	<i>9 900 000</i>	<i>9 900 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Fonds de caisse final présumé	0								

Annexe g)

Dettes hors budget découlant de l'achat de biens et de services sans que l'engagement de dépenses y afférent ait été pris Art.73, premier alinéa, lettre e), du décret législatif n° 118 du 23 juin 2011							
N°	Assessorat	Description de la dépense	Montant	Nature de la dépense (ordinaire ou d'investissement)	Créancier	Couverture financière par les crédits affectés à la mission 20 (Fonds et provisions) programme 03 (Autres fonds)	Couverture financière par des crédits déjà inscrits au budget
1	Présidence de la Région	Remboursement des frais légaux à un dirigeant régional ayant bénéficié de la protection juridique, au sens de l'art. 37 du texte unique des dispositions contractuelles concernant les dirigeants des collectivités et organismes publics du statut unique de la Vallée d'Aoste du 5 octobre 2011, dans le cadre d'une action pénale ayant abouti à un acquittement.	€ 50 094,29	ordinaire	59646	€ 50 094,29	
2	Présidence de la Région	Remboursement des frais légaux à un fonctionnaire régional ayant bénéficié de la protection juridique, au sens de l'art. 179 du texte unique des dispositions contractuelles concernant les fonctionnaires des différentes catégories des collectivités et organismes publics du statut unique de la Vallée d'Aoste du 13 décembre 2010, dans le cadre d'une action pénale ayant abouti à un acquittement.	€ 634,40	ordinaire	51369	€ 634,40	
3	Présidence de la Région	Remboursement des frais légaux à un ancien dirigeant régional ayant bénéficié de la protection juridique, au sens de l'art. 37 du texte unique des dispositions contractuelles concernant les dirigeants des collectivités et organismes publics du statut unique de la Vallée d'Aoste du 5 octobre 2011, dans le cadre d'une action pénale ayant abouti à un acquittement.	€ 104 223,29	ordinaire	64785	€ 104 223,29	
4	Assessorat de l'agriculture et des ressources naturelles	Dépenses pour le service de transport au dépôt régional, situé à Saint-Christophe, d'un véhicule appartenant à la Région et utilisé par le Département des ressources naturelles et du Corps forestier, à la suite d'un accident de la route	€ 97,60	ordinaire	G0730	€ 97,60	Mission 9 (Développement durable et protection du territoire et de l'environnement) Programme 5 (Espaces protégés, parcs naturels, protection écologique et forêts)
5	Assessorat des biens culturels, du tourisme, des sports et du commerce	Dépenses relatives à la différence de taux IVA (de 10 à 22 %) sur le service de conception, d'organisation et de réalisation du festival « Aosta Classica 2014 », autorisé par la délibération du Gouvernement régional n° 861 du 20 juin 2014	€ 7 636,36	ordinaire	63599	€ 7 636,36	Mission 5 (Protection et valorisation des biens et des activités culturelles) Programme 1 (Valorisation des biens revêtant un intérêt historique)
6	Assessorat des biens culturels, du tourisme, des sports et du commerce	Dépenses relatives à la différence de taux IVA (de 10 à 22 %) sur les prestations artistiques dans le cadre de la Saison culturelle 2013/2014, autorisée par la délibération du Gouvernement régional n° 1644 du 11 octobre 2013	€ 2 040	ordinaire	63599	€ 2 040	Mission 5 (Protection et valorisation des biens et des activités culturelles) Programme 2 (Activités et actions diverses dans le secteur culturel)
7	Assessorat de l'essor économique, de la formation et du travail	Dépenses pour les droits SIAE sur les spectacles musicaux à l'occasion des manifestations de l'artisanat de tradition de l'été 2022	€ 609,19	ordinaire	02529	€ 609,19	Mission 14 (Développement économique et compétitivité) Programme 1 (Industrie, petites et moyennes entreprises et artisanat)
		TOTAL	€ 165 335,13		dont	€ 154 951,98	€ 10 383,15

Annexe h)

Nouvelle détermination, au titre des années 2022, 2023 et 2024, d'autorisations de dépenses prévues par des lois régionales

Référence	Mesure Programme	Description	Année 2022	Année 2023	Année 2024
LR n° 55 du 21/10/1986	04 01 04 02	DISPOSITIONS POUR FAVORISER LE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES GÉRÉES PAR DES INSTITUTS ET DES PERSONNES MORALES.	213 500	193 695,48	193 695,78
LR n° 44 du 27/07/1989	09 05	DISPOSITIONS CONCERNANT LES CHANTIERS FORESTIERS, AINSI QUE LE STATUT LÉGAL ET LE TRAITEMENT ÉCONOMIQUE DU PERSONNEL Y AFFÉRENT.	4 000	4 000	0
LR n° 8 du 17/03/1992	05 02	MESURES RÉGIONALES DESTINÉES À UNE FONDATION CHARGÉE DE LA MISE EN VALEUR ET DE LA VULGARISATION DU PATRIMOINE MUSICAL TRADITIONNEL AINSI QUE DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA DIFFUSION DE LA CULTURE MUSICALE EN VALLÉE D 'AOSTE.	67 000	67 000	67 000
LR n° 67 du 01/12/1992	09 01	MESURES EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENTS HYDRAULIQUES ET FORESTIERS ET DE PROTECTION DU SOL.	150 000	0	0
LR n° 84 du 07/12/1993	14 01	MESURES RÉGIONALES EN FAVEUR DE LA RECHERCHE ET DU DÉVELOPPEMENT.	20 000	0	0
LR n° 16 du 12/07/1996	01 08 04 06 14 04	DISPOSITIONS EN MATIÈRE DE PROGRAMMATION, ORGANISATION ET GESTION DU SYSTÈME INFORMATIQUE RÉGIONAL, MODIFICATION DE LA LOI RÉGIONALE N° 81 DU 17 AOÛT 1987 (CONSTITUTION D'UNE SOCIÉTÉ PAR ACTIONS DANS LE SECTEUR DU DÉVELOPPEMENT DE L 'INFORMATIQUE), DÉJÀ MODIFIÉE PAR LA LOI RÉGIONALE N° 32 DU 1 ^{ER} JUILLET 1994, AINSI QU'ABROGATION DE DISPOSITIONS.	2 479 000	100 000	100 000
LR n° 29 du 01/09/1997	10 02	DISPOSITIONS EN MATIÈRE DE SERVICES DE TRANSPORTS PUBLICS RÉGULIERS.	-65 000	-30 000	-30 000
LR n° 19 du 26/07/2000	04 02	AUTONOMIE DES INSTITUTIONS SCOLAIRES.	-5 000	0	0
LR n° 5 du 18/01/2001	09 01 11 01	MESURES EN MATIÈRE D 'ORGANISATION DES ACTIVITÉS RÉGIONALES DE PROTECTION CIVILE.	8 486 013,43	0	0
LR n° 6 du 15/03/2001	07 01	RÉFORME DE L 'ORGANISATION TOURISTIQUE RÉGIONALE, MODIFICATION DE LA LOI RÉGIONALE N° 12 DU 7 JUIN 1999 (PRINCIPES ET DIRECTIVES EN MATIÈRE D'EXERCICE DES ACTIVITÉS COMMERCIALES) ET ABROGATION DES LOIS RÉGIONALES N° 9 DU 29 JANVIER 1987, N° 14 DU 17 FÉVRIER 1989, N° 4 DU 2 MARS 1992, N° 33 DU 24 JUIN 1992, N° 1 DU 12 JANVIER 1994 ET N° 35 DU 28 JUILLET 1994.	309 000	0	0
LR n° 31 du 12/11/2001	14 01	MESURES RÉGIONALES EN FAVEUR DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES POUR DES INITIATIVES AU PROFIT DE LA QUALITÉ, DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA SÉCURITÉ ET DE LA RESPONSABILITÉ SOCIALE ET MODIFICATION DE LA LOI RÉGIONALE N° 84 DU 7 DÉCEMBRE 1993 (MESURES RÉGIONALES EN FAVEUR DE LA RECHERCHE, DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA QUALITÉ), MODIFIÉE EN DERNIER LIEU PAR LA LOI RÉGIONALE N° 11 DI 18 AVRIL 2000.	-25 000	-10 500	-10 500
LR n° 32 du 12/11/2001	11 01	FINANCEMENT RÉGIONAL DU SERVICE DE SECOURS SUR LES PISTES DE SKI ALPIN.	-80 000	0	0
LR n° 3 du 01/04/2004	06 01	NOUVELLE RÉGLEMENTATION DES MESURES DE PROMOTION DES SPORTS.	-50 000	0	0

**Nouvelle détermination, au titre des années 2022, 2023 et 2024, d'autorisations de dépenses prévues
par des lois régionales**

Référence	Mesure Programme	Description	Année 2022	Année 2023	Année 2024
LR n° 10 du 18/06/2004	14 01	MESURES RELATIVES AU PATRIMOINE IMMOBILIER DE LA RÉGION ACCUEILLANT DES ACTIVITÉS PRODUCTIVES ET COMMERCIALES.	2 201 051,62	0,00	0,00
LR n° 8 du 18/06/2004	10 02	MESURES RÉGIONALES EN FAVEUR DE L'ÉSSOR DES INSTALLATIONS À CÂBLE ET DES STRUCTURES DE SERVICE Y AFFÉRENTES.	16 870 000,00	0,00	0,00
LR n° 14 du 10/08/2004	09 05	NOUVELLE RÉGLEMENTATION DE LA FONDATION <i>GRAN PARADISO</i> - GRAND PARADIS ET ABROGATION DES LOIS RÉGIONALES N° 14 DU 14 AVRIL 1998 ET N° 34 DU 16 NOVEMBRE 1999.	100 000,00	0,00	0,00
LR n° 9 du 19/05/2005	11 01	DISPOSITIONS POUR LE FINANCEMENT PAR LA RÉGION DU SERVICE DE SECOURS SUR LES PISTES DE SKI DE FOND.	-15 000,00	0,00	0,00
LR n° 31 du 03/12/2007	09 03	NOUVELLES DISPOSITIONS EN MATIÈRE DE GESTION DES DÉCHETS.	-5 300,00	0,00	0,00
LR n° 12 du 18/04/2008	09 02	DISPOSITIONS EN MATIÈRE DE VALORISATION DES SITES MINIERS DÉSFFECTÉS.	5 300,00	0,00	0,00
LR n° 9 du 26/05/2009	07 01	NOUVELLES DISPOSITIONS EN MATIÈRE D'ORGANISATION DES SERVICES D'INFORMATION, D'ACCUEIL ET D'ASSISTANCE TOURISTIQUES ET INSTITUTION DE L'« OFFICE RÉGIONAL DU TOURISME - <i>UFFICIO REGIONALE DEL TURISMO</i> ».	-346 000,00	0,00	0,00
LR n° 3 du 01/02/2010	09 05	RÉGLEMENTATION DES AIDES RÉGIONALES EN MATIÈRE DE FORÊTS.	11 140,00	-4 000,00	0,00
LR n° 36 du 09/11/2010	05 02	MESURES DE PROMOTION ET DE VALORISATION DU PATRIMOINE ET DE LA CULTURE CINÉMATOGRAPHIQUE ET INSTITUTION DE LA FONDATION <i>FILM COMMISSION VALLÉE D'AOSTE</i> .	37 000,00	0,00	0,00
LR n° 14 du 14/06/2011	14 03	MESURES RÉGIONALES EN FAVEUR DES JEUNES ENTREPRISES INNOVANTES.	0,00	10 500,00	10 500,00
LR n° 22 du 18/07/2012	04 04	MESURES RÉGIONALES EN MATIÈRE DE PROMOTION ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA FORMATION ET DE LA CULTURE MUSICALES EN VALLÉE D'AOSTE ET DE VALORISATION ET DE DIFFUSION DU PATRIMOINE MUSICAL TRADITIONNEL, AINSI QUE MODIFICATION DE LA LOI RÉGIONALE N° 8 DU 17 MARS 1992.	120 500,00	120 500,00	120 500,00
LR n° 13 du 25/05/2015	17 01	DISPOSITIONS POUR L'EXÉCUTION DES OBLIGATIONS DE LA RÉGION AUTONOME VALLÉE D'AOSTE DÉCOULANT DE L'APPARTENANCE DE L'ITALIE À L'UNION EUROPÉENNE, APPLICATION DE LA DIRECTIVE 2006/123/CE, RELATIVE AUX SERVICES DANS LE MARCHÉ INTÉRIEUR, DE LA DIRECTIVE 2009/128/CE INSTAURANT UN CADRE D'ACTION COMMUNAUTAIRE POUR PARVENIR À UNE UTILISATION DES PESTICIDES COMPATIBLE AVEC LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE LA DIRECTIVE 2010/31/UE SUR LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS ET DE LA DIRECTIVE 2011/92/UE CONCERNANT L'ÉVALUATION DES INCIDENCES DE CERTAINS PROJETS PUBLICS ET PRIVÉS SUR L'ENVIRONNEMENT (LOI EUROPÉENNE RÉGIONALE 2015).	55 000,00	0,00	0,00

**Nouvelle détermination, au titre des années 2022, 2023 et 2024, d'autorisations de dépenses prévues
 par des lois régionales**

Référence	Mesure Programme	Description	Année 2022	Année 2023	Année 2024
LR n° 8 du 13/06/2016	14 01	DISPOSITIONS EN MATIÈRE DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS.	6 125,25	0,00	0,00
LR n° 17 du 03/08/2016	16 01	NOUVELLE RÉGLEMENTATION DES AIDES RÉGIONALES EN MATIÈRE D'AGRICULTURE ET DE DÉVELOPPEMENT RURAL.	1 976 284,10	-160 000,00	0,00
LR n° 6 du 29/03/2018	06 01	MESURES RÉGIONALES D'AIDE AUX INFRASTRUCTURES SPORTIVES DANS LES SYSTÈMES D'INSTALLATIONS À CÂBLE D'INTÉRÊT SUPRALOCAL ET NOUVEAU FINANCEMENT DE LA LOI RÉGIONALE N° 8 DU 18 JUIN 2004 (MESURES RÉGIONALES EN FAVEUR DE L'ESSOR DES INSTALLATIONS À CÂBLE ET DES STRUCTURES DE SERVICE Y AFFÉRENTES).	13 670 000,00	0,00	0,00
LR n° 16 du 08/10/2019	09 08	PRINCIPES ET DISPOSITIONS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DE LA MOBILITÉ DURABLE.	0,00	30 000,00	30 000,00
LR n° 1 du 11/02/2020 ART. 28	07 01 14 02	LOI RÉGIONALE DE STABILITÉ 2020/2022 - DISPOSITIONS RELATIVES AU MUSÉE DE L'ARTISANAT VALDÔTAIN DE TRADITION - MAV.	50 000,00	0,00	0,00